

SYNDICAT MIXTE DE L'ENERGIE DES COMMUNES DU VAR

- Synthèse du Rapport d'Activités 2021 -

1. Objet

Créé en 2001, le syndicat a pour principal objet de procéder au contrôle obligatoire de la distribution d'énergie électrique et de gaz, placée à la charge des Communes depuis la loi n°2000-18 du 10 février 2000. À cela se rajoute des compétences optionnelles à la carte.

Il en résulte une large palette de missions dont les principales sont :

- le contrôle des prestations exécutées par les concessionnaires des réseaux publics (ENEDIS ; GRDF) ;
- l'équipement et la maintenance des réseaux d'éclairage public ;
- la maîtrise d'ouvrage des travaux d'effacement des lignes électriques ;
- la maîtrise d'ouvrage des travaux d'économie d'énergie (réseaux ; bâtiments publics...)
- l'achat groupé d'électricité
- la production d'énergie photovoltaïque et la distribution publique de Gaz ;
- la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de recharge pour véhicules électriques ;
- la détection et le géoréférencement du réseau souterrain d'éclairage public ;
- la gestion et le contrôle de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE) ;
- le contrôle et la perception des redevances d'occupation du Domaine Public (RODP).

2. Composition

Le syndicat compte en 2021, 143 Communes adhérentes à au moins une mission portée par celui-ci, représentant une population totale de plus de 934 342 habitants.

3. Principales activités développées

- **Contrôle de la concession électrique** : 138 Communes adhèrent à cette compétence en 2021. Le contrôle exercé par le syndicat consiste à vérifier qu'ENEDIS remplit correctement sa mission, à partir de l'observation des indicateurs techniques et comptables réglementaires illustrant la qualité du service rendu et la performance du réseau. À titre d'illustration, l'indicateur de continuité électrique s'est légèrement amélioré en 2021, la durée annuelle de coupure moyenne étant de 59.9 minutes contre 62.2 en 2020.

Le Syndicat contrôle également les dossiers de permis de construire simplifiés déposés par ENEDIS dans le cadre de la concession. Le syndicat peut aussi intervenir dans les litiges opposant le concessionnaire et les particuliers ou les Collectivités.

Signé par le Symielec, Enedis et EDF le 1er avril 2020, le contrat de concession a une durée de 30 ans.

- **Les travaux d'effacement** des lignes électriques ont représenté en 2021 un budget global de presque 1,8M€.

- **En matière d'éclairage public**, le SYMIELEC Var a investi 457 784 € dans la maintenance de l'éclairage public et réalisé en 2021 plus de 1.6 M€ de travaux de création, d'extension et de rénovation de réseaux. 64 Communes ont confié au Syndicat la gestion de leur éclairage public, dont les Communes de La Croix-Valmer, la Môle, Plan de la Tour et Saint-Tropez.

- **La rénovation énergétique des bâtiments.** Le bureau d'études G2E a été mandaté par le SyndicElecVar, via un marché de maîtrise d'œuvre, pour réaliser des audits énergétiques et adhérentes, notamment dans le cadre du dispositif Sequoia 2 qui a permis de financer à hauteur de 50% 134 audits énergétiques et thermiques de bâtiments publics.

- **Les travaux d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques** s'élèvent à la somme de 680 834 €. Ainsi, plus de 39 bornes ont été installées en 2021, ce qui porte l'ensemble du parc du réseau « Mouv' Elec » à 182 bornes réparties sur 88 Communes.

4. Situation budgétaire et financière

Sur l'exercice 2021, le Syndicat dispose d'un budget dépenses de 27 M€ environ pour environ 35 M€ de recettes. La section de fonctionnement représente un volume budgétaire de dépenses de 19 429 445 € pour 26 253 243 € de recettes alors que la section investissement compte 8 539 385 € en dépenses contre 9 349 985 en recettes.

Le syndicat témoigne d'une assise financière stable, bien que de fortes variations rythment l'évolution de ses masses budgétaires d'un exercice à l'autre. À titre d'exemple, le chapitre 011 « charges à caractère général » connaît une diminution de 1,22%, après avoir fortement augmenté de 2016 à 2019.